

Prendre en considration une demande de dedommagement

Par grippon, le 05/02/2008 à 22:05

monsieur,

j' ai été victme d'un sinitre juste devant ma porte a 13h30 couche devant ma télé un grand bruit , mon voisin a eu un malaise a foncé sur mon vehicule garé devant ma, porte

(grace a ceci il serait dans mon salon)

aujourd'hui l'expert a évalué mon vhicule de lannnée 1985 a 800 euro pourtant il sont vendu a 2600 euro (marque 250 mer....) passons

ma requete est le fait que je ne peux pas m' acheter une voiture au jour d'aujourd'hui car je touche 1200 euro et un credit de 600euro par mois pour des années ma voiture tres bien entretenue dans le but de me durér au moin 20ans devant ma porte mon voisin pris d' un malaise réforme ma voiture pouquoi ne prennent-ils pas en compte le contexte, les conditions dans lesquelles l'accident a eu lieu afin de me dedommager corretement l'achat d'un autre vehicule? mon voisin ne doit-il pas faire un geste?

merçi de me repondre FI.